

# Petite Revue du Tiers - Ordre

DE

## SAINT-FRANCOIS

---

---

VOL. VI

MONTREAL, NOVEMBRE 1889

No 10

---

---

### LES AMES DU PURGATOIRE RECLAMENT NOTRE SECOURS

*Prions pour elles!!!*

Une religieuse de Ste-Gertrude qui, depuis son enfance jusqu'à sa mort, avait fait paraître par des actions éclatantes qu'elle avait toujours eu dans l'esprit et dans le cœur un éloignement et un mépris véritable du monde et de tout ce qu'il a de charmant, tomba malade, et le jour étant proche où Dieu voulait la retirer de ce monde, elle entra dans l'agonie. Alors elle dit adieu à tous ceux qui étaient présents, leur promettant avec de grands témoignages d'amitié, de prier Dieu pour eux, quand elle serait arrivée à la source inépuisable de tous les biens. Etant fort travaillée des douleurs que causent les approches de la mort, elle dit à son Bien-Aimé, du plus profond de son cœur : " Vous, Seigneur, qui connaissez les plus secrètes pensées de mon âme, vous savez avec quelle ardeur j'ai désiré de conserver avec fidélité jusqu'à la dernière vieillesse toutes mes forces dans le bonheur de votre service. Maintenant que je reconnais que vous voulez m'appeler à vous, tous ces désirs de vous servir dans ce monde se sont changés dans une si ardeute passion de vous voir et de vous posséder, que la mort, quelque amertume qu'elle puisse avoir, n'a plus pour moi que de la douceur. Si pourtant, Seigneur, il vous était agréable que je demeurasse dans ces peines jusqu'au jour du jugement, je m'y soumets avec joie, et je suis prête à y demeurer, quand ce serait aujourd'hui le premier jour du monde. Mais puisque vous voulez sitôt m'introduire dans le lieu de votre repos, souffrez que je fasse une prière

à votre bonté. Ne permettez pas, s'il vous plaît, Seigneur, pour la gloire de votre nom, que l'état de souffrance où je suis, finisse que je n'aie auparavant satisfait pour les âmes du Purgatoire que *vous désirez particulièrement* délivrer, et vous savez, mon aimable Sauveur, que je ne parle point de la sorte dans la confiance que j'ai de mes mérites dont en effet je ne fais aucun cas, mais parce que *je cherche purement votre gloire.*"

Après sa mort, Ste Gertrude vit, dans une vision, comme elle recevait du Seigneur les plus tendres caresses dont une épouse chérie puisse être accueillie ; et comme il couronna d'une manière admirable et toute particulière les victoires qu'elle avait remportées glorieusement sur ce monde dans un combat continu pendant toute sa vie ; et elle entendit les chœurs des anges qui chantaient comme dans un triomphe : *qui est celle qui monte ainsi du désert comme noyée de délices, et appuyée sur son Bien-Aimé ? (Cant. 8.)*

#### VISIONS DE STE-GERTRUDE SUR LES AMES DU PURGATOIRE.

Ste-Gertrude, priant un jour pour le repos de l'âme d'une personne qui avait rendu des services à la communauté, récita pour elle l'oraison dominicale ; et lorsqu'elle en fut à ces paroles : *pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés*, elle remarqua que cette âme témoignait être en peine et chagrine, ce qui lui donna beaucoup d'étonnement ; et lui en ayant demandé la cause, elle reçut d'elle cette réponse : " Lorsque j'étais sur la terre, je n'ai pas peu offensé Dieu, en ce que je ne pardonnais pas aisément à ceux qui m'avaient désobligée. Mais longtemps après quand je me trouvais avec eux, je faisais paraître un sérieux et une gravité qui ne leur était pas fort agréable ; et ça été pour expier ces sortes de fautes, qu'au moment où vous avez prononcé ces mots, mon esprit a été troublé et agité par une confusion insupportable." " Et combien de temps souffrirez-vous cette peine, lui répartit Gertrude ? " " Je la souffrirai jusqu'à ce que j'aie pleinement satisfait pour ces péchés. Toutefois la charité qui vous a fait réciter si dévotement cette prière pour moi, a obtenu de la miséricorde divine, que lorsqu'à l'avenir vous direz ces paroles, je sentirai du soulagement, et serai encore plus en état de remercier Dieu, de ce qu'il lui a plu de me pardonner ces fautes."

## LES PLAIES DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST.

Ste-Gertrude étant malade, n'ovint lui apprendre la mort d'un frère convers, qui avait eu la charge des affaires du monastère pendant plusieurs années, et s'en était acquitté avec beaucoup de vigilance et de fidélité. Aussitôt qu'on lui eut donné cet avis, elle se mit en prières pour lui, et comme elle priaït avec beaucoup de ferveur, elle fut ravie en esprit, et vit l'âme du défunt toute noire et difforme, et qui semblait être travaillée d'un remords de conscience, et d'une tristesse inexprimable. Elle fut vivement touchée de sa misère, et son extrême compassion la porta à réciter vingt fois le *Pater* en l'honneur des cinq plaies de J.-C., pour obtenir quelque soulagement à cette âme. Pendant ce saint exercice, elle saluait chaque plaie par des baisers respectueux ; et comme au 5<sup>e</sup> *Pater*, elle rendit ce devoir à la plaie du côté de N. S., elle crut en voir sortir comme du sang et de l'eau avec une certaine vapeur, et elle connut véritablement que l'âme de celui pour qui elle priaït avait été soulagée intérieurement par l'attouchement de cette vapeur salutaire et vivifiante, mais qu'elle souffrait encore au-dehors beaucoup de douleurs, et ressemblait à un corps couvert de plaies. Par la vertu et l'efficacité de ce sang et de cette eau, cette âme fut conduite et transportée dans un jardin où il y avait une quantité d'herbes qui étaient l'image et la figure et les actions, bonnes ou mauvaises, qu'elle avait faites dans le monde. N. S., fléchi par les prières de Ste-Gertrude et du reste de la communauté, semblait imprimer à ces herbes cette vertu et cette propriété admirable, qui, lorsqu'une des plaies de cette âme venait à toucher une des plantes qui marquait une des bonnes œuvres du défunt, elle était guérie, et cette plante était à son égard, comme une herbe médicinale : par où Ste-Gertrude comprit qu'avec le temps cette âme recevrait la guérison de ses blessures, et serait d'autant plus tôt délivrée que la communauté aurait plus de soin de la secourir de ses prières. Elle connut aussi que, quand cette âme appliquait sur ses plaies quelque-une des plantes qui désignaient ses mauvaises œuvres, bien loin d'en tirer du soulagement, elle était tourmentée de plus vives et plus cuisantes douleurs.

FRÈRE JEAN.

Frère Jean, employé aussi aux affaires du monastère, étant venu à mourir, Ste-Gertrude vit apparaître ses

bonnes œuvres sous la forme d'un escalier, par lequel l'âme de Jean, après s'être séparée de son corps, semblait monter et satisfaire pour ses négligences passées, par la peine qu'elle avait à faire cette action, en sorte que, néanmoins, plus elle avançait, en s'élevant en haut, moins elle avait de peine. Et parce que dans la multiplicité des occupations et des emplois, il est difficile de se conduire avec tant d'exactitude et de vigilance que l'on évite les manquements et les imperfections ordinaires à la faiblesse humaine, et que, toutefois, la justice de Dieu ne laisse aucune faute impunie, pour petite et légère qu'elle soit, lorsque cette âme montait de la sorte, et qu'elle était arrivée à certaines marches, elle était saisie de trouble et d'inquiétude, comme si elle eut appréhendé que ces marches ne vinssent à fondre sous elle. Ce qui fit entendre à Ste-Gertrude que les bonnes œuvres figurées par ces marches qui menaçaient ruine, avaient été défectueuses et altérées par quelqu'infidélité, qui devait être expiée par la frayeur que souffrait alors cette âme. Elle connut aussi que le défunt recevait du soulagement, quand on priait pour lui, soit de vive voix ou seulement de pensée par la simple élévation du cœur vers Dieu, car alors il semblait qu'une main secourable se présentait à cette âme et l'aidait à monter.

#### AVIS TOUCHANT LA PRIÈRE POUR LES MORTS.

Un jour que Ste Gertrude priait pour le repos d'un Frère qui avait servi dans le monastère, elle vit son âme sous une forme très hideuse et horrible, et qui paraissait être consumée par un feu dévorant, en punition de ses péchés. Il semblait qu'elle eût quelque chose au-dessous d'un de ses bras qui la tourmentait cruellement. On la voyait aussi toute courbée contre terre sous la pesanteur d'un poids qui l'accablait, et qui l'empêchait de se tenir droite. Ste-Gertrude comprit que cette laideur effroyable venait de ce que portant l'habit religieux, il avait négligé d'élever son esprit vers les choses du ciel. Cette âme était encore brûlée d'un feu ardent, et souffrait d'autres douleurs qui étaient proportionnées aux diverses fautes qu'elle avait commises. Elle sut qu'il s'était attiré le tourment qu'il endurait comme en secret au-dessous du bras, par son empressement et son application excessive à rechercher les biens temporels jusque là même qu'il agissait sous l'ordre de son Supérieur, et osait quelquefois mettre

en réserve et s'approprier en quelque sorte ce qu'il avait amassé. Quant à l'accablement continuél où il semblait être, par le pesant fardeau dont il était chargé, cette peine lui avait été imposée, parce qu'il s'était montré désobéissant vis-à-vis de son supérieur.

Une autre fois, disant les psaumes et les prières de l'office des morts, Ste-Gertrude demandait à N. S. quel soulagement cette âme pouvait en retirer. Sur quoi, elle entendit cette réponse : " Bien que les vigiles et les autres oraisons que l'on récite pour le repos des défunts, leur apportent beaucoup d'utilité, sachez qu'ils retirent encore plus de fruits et d'avantages des prières que l'on fait pour eux avec une affection dévote et fervente, quand même on ne dirait que cinq paroles." C'est ainsi qu'une seule parole dite du fond du cœur et animée d'une dévotion solide a plus de force et d'efficacité pour secourir et délivrer les âmes des morts, que la récitation d'un grand nombre de prières récitées avec tiédeur et sans y apporter de saintes dispositions.

LES PÉCHEURS INVÉTÉRÉS NE SONT PAS AISÉMENT DÉLIVRÉS DU PURGATOIRE.

Un jour qu'en la présence de Ste-Gertrude, on apprit à une personne la mort d'un de ses parents, cette personne en fut fort affligée, et en ressentit un si grand trouble et une si grande inquiétude (par l'appréhension qu'elle avait qu'il ne fut pas mort en bon état), que Ste-Gertrude en fut aussi touchée, et elle s'offrit de prier Dieu pour l'âme du défunt. Elle reconnut d'abord que ç'avait été par une permission de la providence que l'on avait dit cette nouvelle en sa présence ; puis elle dit : " Seigneur, vous eussiez bien pu me donner la pensée et la grâce de prier pour cette âme, sans que j'y fusse encore portée par ce mouvement de tendresse et de compassion." N. S. lui répondit : " Je prends un plaisir singulier dans ces prières que l'on m'adresse pour les morts, quand la compassion naturelle s'y trouve jointe à la bonne volonté qui la rend méritoire, et que ces deux choses s'allient et concourent ensemble pour donner à cette bonne œuvre la plénitude de la perfection dont elle est capable."

Ste-Gertrude ayant prié longtemps pour cette âme, elle reconnut le pitoyable état où elle était, car cette âme lui apparut horriblement difforme, noire comme un charbon, et semblable à ceux qui se tordent le corps par la violence

des douleurs qu'ils endurent. On ne voyait néanmoins personne qui la tourmentât, mais il paraissait clairement que c'était ses anciens péchés, (dont elle n'avait pas achevé de faire pénitence), qui faisaient sur elle l'office de bourreau, et qui perçaient et déchiraient cruellement les parties de son corps qui avaient servi d'instrument à ses crimes.

Ste-Gertrude continua cependant à exercer sa charité vis-à-vis de cette âme, et elle connut que sa chair noircie devait être nettoyée jusqu'à ce qu'elle fut aussi blanche que la neige, pour être digne de jouir de la présence de Dieu ; et il est remarquable que pour la mettre en cet état, il fallait qu'elle fut purifiée de cette rouille comme à coups de maillets de fer. De plus, comme cette âme avait été longtemps engagée dans l'habitude du péché, elle avait bien de la peine à prendre cette couleur blanche, et elle y trouvait là même difficulté qu'aurait une personne qu'on voudrait obliger d'être incessamment exposée au soleil pendant le cours d'une année. Sur quoi Gertrude reçut cette instruction, qu'une âme qui meurt après avoir commis plusieurs grands péchés, *ne peut pas être soulagée par les suffrages ordinaires de l'Eglise*, jusqu'à ce qu'ayant été purifiée par la miséricorde de Dieu, elle soit déchargée de ce poids qui est un reste de ses crimes passés et qui l'empêchait de profiter des prières des fidèles, lesquelles descendent à chaque moment sur les âmes du purgatoire, comme une rosée salutaire et bienfaisante, et comme un onguent qui adoucit et soulage leurs douleurs.

Cependant, Ste-Gertrude admirait comment cette âme pouvait être dans la joie parmi tant de peines et d'incommodités, et rendant grâce à Dieu elle lui fit cette prière : " O mon très aimable Seigneur, je vous supplie de m'apprendre par quelles oraisons et par quel exercice de piété on pourrait obtenir de votre miséricorde que l'âme de chaque pécheur (qui meurt néanmoins en votre grâce), pourrait être délivrée de ce terrible poids qui l'empêche de profiter des suffrages de l'Eglise. En vérité, il importe beaucoup d'être déchargé de ce fardeau accablant, puisque j'ai vu qu'aussitôt que cette âme a été secourue de la sorte, elle a été presque aussitôt joyeuse que si on l'eût tirée du fond de l'enfer pour l'élever à la gloire du ciel, et que je suis témoin qu'elle reçoit maintenant tant d'assistance et de soulagement des communs suffrages de l'Eglise."

" Ce n'est point précisément par des exercices pénibles,

ni par la récitation d'un grand nombre de prières qu'on attire et qu'on procure un si grand bien aux âmes, di' N. S. ; l'unique voie pour l'obtenir, *c'est l'amour saint* Afin de le mériter de moi, il faut m'aimer comme vous m'aimiez à cette heure : et de même que nul ne peut avoir de soi-même cet amour, et qu'il faut que je le répande moi-même dans le cœur de ceux dont je veux être aimé ; ainsi nulle âme ne peut recevoir ce secours après sa mort, si je ne l'en ai rendu digne pendant sa vie par une grâce particulière. Sachez toutefois que les actions pénibles et les prières que l'on fait avec une droite attention pour les âmes qui sont chargées de ce pesant fardeau, les soulage peu à peu et les délivre avec le temps. De sorte qu'elles sont plus, tôt ou plus tard, déchargées, selon que l'on s'emploie pour elles avec plus ou moins de zèle et de dévotion, et aussi selon qu'elles l'ont plus ou moins mérité en cette vie par *l'exercice des bonnes œuvres*.

DE L'HORRIBLE SUPPLICE QU'ENDURAIT L'ÂME D'UN  
CERTAIN GENTILHOMME.

Une autre fois que Ste-Gertrude priait pour les âmes des morts, elle vit l'âme d'un certain gentilhomme qui était décédé environ quatorze ans auparavant. Cette âme avait la forme d'une bête sauvage qui avait autant de grandes cornes que les autres bêtes ont ordinairement de crins. Cette bête était étendue sur une ouverture qui aboutissait à l'enfer et qui en était comme le soupirail, en sorte qu'elle serait tombée dedans sans un pieu mis de travers, sur lequel elle était couchée du côté gauche. En cet état elle était misérablement exposée aux noires et brûlantes vapeurs de l'enfer, et participant ainsi aux peines de ce lieu d'horreur et de supplice, elle souffrait des douleurs inexprimables, et cependant elle ne recevait nul soulagement des communs suffrages de l'église. Ste-Gertrude, considérant avec étonnement cette bête malheureuse, apprit de l'inspiration de Dieu, que cette personne, étant sur la terre, avait beaucoup péché par son orgueil et son excessive fierté. C'est pourquoi les restes funestes de ses péchés avaient produit sur lui ces cornes qui s'étaient tellement durcies que cette âme, tant qu'elle demeurerait revêtue de cette peau de bête, serait incapable de recevoir aucun remède. Elle connut aussi que le pieu qui lui servait d'appui, et l'empêchait de tomber dans l'abîme de l'enfer, représentait quelques mouvements de pénitence

et de bonne volonté qu'il avait eus étant au monde, et qui, ayant été fortifiés et soutenus de la miséricorde divine, l'avaient garanti du malheur éternel.

Dieu, ayant imprimé dans le cœur de Ste-Gertrude une forte compassion pour lui, elle récita le grand Psautier et l'offrit au Père des miséricordes pour le soulagement de cette âme. Aussitôt on vit cette horrible peau de bête se fendre en deux, et cette âme sortir de dessous, avec la forme d'un petit enfant couvert de petites taches. La sainte, ayant continué ses prières, cette âme fut transportée dans une certaine maison, où il y en avait un grand nombre d'autres assemblées, et qui formaient une même société. Etant arrivée en ce lieu, elle fit paraître beaucoup de joie, et elle était presque aussi contente, que si on l'eut fait passer du fond de l'enfer au séjour délicieux du Paradis. Ce changement lui était très avantageux, parce qu'elle était alors, en état de profiter des suffrages de l'Eglise, dont elle avait été privée jusqu'à cet heureux moment où Gertrude s'était entremise pour elle, et avait obtenu qu'elle ne fut plus enfermée dans cette peau de bête. Du reste ces âmes la reçurent avec beaucoup de marques d'affection et semblèrent lui faire place comme à l'envie. Ce qui porta Ste-Gertrude à prier le Seigneur de les vouloir récompenser de la bonté qu'elles témoignaient à cet âme ; et sa prière fut exaucée : Car N. S. les fit passer dans des lieux agréables, où elles trouvaient du rafraîchissement et des consolations.

LE SOIN QUE L'ON A DE SOULAGER LES DÉFUNTS  
EST AGRÉABLE A DIEU.

Un jour que l'on récitait la messe pour une pauvre femme dont on allait faire l'enterrement, Ste-Gertrude se porta par un sentiment de compassion à réciter pour son âme cinq *Pater*, en l'honneur des cinq plaies de N. S., après quoi, excitée encore par l'esprit de Dieu, et par le zèle qu'elle avait à secourir le prochain, elle présenta à N. S. tout le bien qu'il avait jamais opéré en elle et par elle, pour contribuer par cette offrande à la béatitude de cette pauvre femme.

L'effet de sa charité fut prompt et des plus heureux car elle vit aussitôt que N. S. mit dans la place du ciel qu'il lui avait destinée, l'âme de cette femme pour qu'elle venait de prier, et que le trône qui lui avait été préparé, fut transporté en un endroit beaucoup plus éminent

et qui surpassait autant de hauteur le lieu où il était auparavant, que le chœur des Séraphins est élevé au-dessus du dernier des anges. Alors Ste Gertrude demanda à N. S. comment cette âme s'était rendue digne de tirer tant de secours et d'avantage de l'offrande et des prières que l'on avait faites pour elle, et elle reçut de lui cette réponse : " Elle mérite de moi cette grâce par trois choses, 1o. Parce qu'elle a toujours eu une bonne volonté et un véritable désir de me servir dans la religion, si elle en eut le pouvoir, 2o. à cause qu'elle a toujours aimé les religieux et les personnes de piété, 3o. parce qu'elle s'est employée volontiers à leur rendre service, et à leur faire du bien en ma considération, et pour m'honorer dans mes serviteurs. Jugez par le rang sublime où je l'ai élevée combien ces choses me sont agréables.

RECONNAISSANCE DES SAINTES AMES POUR CEUX QUI  
PRIENT POUR ELLES.

Il mourut une certaine religieuse qui, par une louable coutume qu'elle avait observée pendant toute sa vie, avait fait souvent grand nombre de prières pour le soulagement des fidèles trépassés, mais qui, par un effet de la fragilité humaine, n'avait pas été tout-à-fait ponctuelle et exacte dans la pratique de l'obéissance ; car elle préférerait quelquefois sa propre volonté aux ordres des supérieures, en ce qui regardait la rigueur du jeûne, des veilles et des mortifications. Après sa mort, son âme apparut ornée véritablement de riches pierreries, mais chargée d'un pesant caillou qui l'incommodait fort, et qui l'empêchait de suivre plusieurs personnes qui s'efforçaient de la mener à Dieu. Cette vision donna de l'étonnement à Ste Gertrude, mais on lui en apprit la cause, et elle sut que ces personnes qui tâchaient de conduire cette âme vers Dieu, étaient celles qu'elle avait délivrées par ses prières qui étaient figurées par les pierreries qui lui servaient de parures et d'ornement ; mais que ce fardeau de cailloux marquait les diverses fautes où elle était tombée par sa désobéissance. N. S. dit aussi à la Sainte : " Remarquez comme ces âmes, pour lui témoigner la reconnaissance des secours qu'elle leur a donnés, s'entremettent pour elle auprès de moi, et se prévalent de ma volonté, m'empêchent de la punir de ses défauts, selon l'ordre de ma justice, avant de lui accorder des ornements et des parures, et toutefois il faut qu'elle soit purifiée de ses taches

qu'elle a contractées par sa désobéissance et par l'attache à son propre sens." "Mais, Seigneur, dit Ste-Gertrude, ne s'en est-elle pas repentie à la fin de ses jours sur les avertissements qu'on lui en donna, et n'en a-t-elle pas fait pénitence autant qu'il lui a été possible? n'est-ce pas une vérité de votre écriture que vous pardonnez à ceux qui reconnaissent et détestent leurs péchés" "Sans la réflexion qu'elle y fit, lui répartit N. S., et sans cette douleur qu'elle en conçut avant sa mort, elle eut été tellement accablée du poids de ces imperfections qu'à peine fut-elle jamais venue à moi." Car sans ce riche habit, et sans ces pierreries dont elle était ornée, il semblait qu'elle portât, comme un vaisseau plein de cailloux, qui y bouillaient dans de l'eau, et dont elle devait être chargée, jusqu'à ce qu'à force de bouillir, ils se fussent peu à peu consumés, et réduits en vapeur, ce qui n'aurait pu se faire qu'après un très long espace de temps. Cependant elle était soulagée dans ses peines par ces âmes et par les prières des fidèles.

#### UNE AMIE DES AMES DU PURGATOIRE

Le 15 juillet dernier, une pieuse et charitable fille de la campagne, Perrine Marchand, mourait à Sévérac (Loire-Inférieure) après une vie consacrée principalement à la prière et aux bonnes œuvres. C'était surtout la fidèle servante des âmes du purgatoire. Elle a montré à leur égard une compassion et un dévouement sans bornes. Non seulement elle pria sans cesse pour ces pauvres âmes avec un recueillement admirable et elle leur sacrifia la plus grande partie de ses ressources, mais elle quèta en leur faveur avec une charité infatigable. Tous les moyens lui étaient bons pour cela. Elle organisa des loteries; elle écrivit des lettres innombrables; elle tendit la main à tout venant, non seulement à Sévérac, mais là où elle avait occasion d'aller, qu'elle fût connue ou non.

Un jour, à Nantes même, elle aborda M. le docteur Guépin qui regarda d'un air surpris cette quèteuse des trépassés, mais lui remit cinq francs. A Redon, où elle se rendait régulièrement une fois par semaine pour faire des commissions, elle était si connue et si vénérée qu'elle n'avait plus besoin de quèter: à la gare, dans les rues ou dans l'église de la ville, chacun venait lui remettre discrètement son offrande. A Sévérac, elle établit, dans plusieurs villages, la poche aux grains des âmes du pur-

gatoire : les habitants y déposent leurs aumônes en nature. Elle fit dresser au coin d'un champ qui était sa propriété (elle l'a vendu depuis au profit de son œuvre) une modeste croix en fonte avec un tronc pour les âmes du purgatoire. Les voisins eurent la charitable inspiration d'y offrir des gerbes de blé, à l'époque des moissons. Enfin elle glana dans les champs, jusqu'à un âge avancé. Elle disait son chapelet en s'y rendant.

Excepté le péché, j'ignore ce qu'elle n'eut pas fait pour ses chères âmes du purgatoire. Un jour que les domestiques de la maison où elle servait étaient réunis à dîner, on lui demanda de danser autour de la table, en lui promettant quelques sous. La pauvre fille n'avait jamais dansé, mais elle dansa aussi mal que possible au grand divertissement de l'assistance et réclama ensuite son gain pour les défunts.

Elle assistait à tous les enterrements et à tous les services célébrés dans la paroisse. Mais que de messes n'a-t-elle pas fait dire elle-même pour les trépassés ! M. le Curé de Sévérac et les RR. PP. Prémontrés pourraient en témoigner. Sans rien exagérer, ce sont des milliers de messes !

Faut-il parler, après cela, de sa charité envers les vivants que n'excluait point sa charité envers les morts. Elle a soigné et secouru bien des pauvres toutes les fois qu'elle a pu le faire, de la manière la plus généreuse et la plus affectueuse.

Ses vertus et ses œuvres ne lui donnaient aucun orgueil. Elle était humble, à rentrer sous terre, si elle l'avait pu. Elle avait fait peindre sur le chevet de son lit : *Gloire à Dieu !* et elle rendait vraiment gloire à Dieu de toutes choses.

Elle s'est endormie enfin dans la paix du Seigneur, en murmurant des invocations à la sainte Vierge et en recevant les bénédictions suprêmes de l'Eglise. Nul doute que les âmes du purgatoire, délivrées par son intermédiaire, ne l'aient sauvée ou ne la délivrent promptement, à leur tour, des flammes expiatrices.—(*Semaine de Nantes.*)

#### LA MESSE POUR UNE ÂME DU PURGATOIRE

La foi s'en va, hélas ! en France. On rit aujourd'hui de certaines légendes pieuses d'une poésie touchante. Il nous souvient toujours de celles que, chaque dimanche de Carême, notre vieille gouvernante contait à notre en-

fance. C'était son sermon dominical, et avec quelle foi elle parlait, et avec quelle foi nous l'écoutions !

En voici une. Dans le pays breton, il ne restait à une pauvre petite servante sans place qu'une pièce de trente sous. Cette pièce, elle l'apporte au recteur de la paroisse afin qu'il dise une messe pour une âme du Purgatoire. Cette messe, la petite servante l'entend avec dévotion, et, au moment de quitter l'église, elle aperçoit près d'elle un jeune homme qui la regarde sans parler. Le lendemain, la pieuse fille trouve une place chez une vieille dame. En entrant dans la maison, elle aperçoit un portrait et reconnaît le jeune homme qu'elle a vu la veille à l'église. Elle s'étonne et s'informe auprès de sa maîtresse : le portrait était celui du fils mort, il y avait vingt-cinq ans. Alors le portrait s'anime ; il sort du cadre et dit qu'il a été délivré du Purgatoire par la messe de la pauvre petite servante.....

Comme nous ouvrons grands les yeux, alors, et comme, ensuite, les mains jointes, nous prions avec ardeur pour les âmes du Purgatoire !

#### LA BIENHEUREUSE MARGUERITE-MARIE ET LES ÂMES DU PURGATOIRE

Ce n'est pas seulement pour les vivants et afin de leur obtenir l'amendement et le salut, que la bienheureuse Marguerite-Marie remplissait souvent son rôle de *victime*. C'était fréquemment aussi pour le soulagement des âmes du Purgatoire. "Le Sacré-Cœur de Jésus, écrivait-elle en 1688 à la Mère de Saumaise, *donne souvent sa chétive victime aux âmes du Purgatoire*, pour les aider à satisfaire à sa divine justice ; c'est dans ce temps que je souffre une peine à peu près comme la leur, ne trouvant de repos ni jour ni nuit."

Nous trouvons au reste, dans sa *Vie*, écrite par elle-même, le récit saisissant de quelques-unes de ces apparitions :

"Comme j'étais devant le saint Sacrement le jour de sa fête, écrit-elle, tout d'un coup il se présenta devant moi une personne toute en feu, dont les ardeurs me pénétrèrent si fort, qu'il me semblait que je brûlais avec elle. L'état pitoyable où elle me fit voir qu'elle était en purgatoire me fit verser abondance de larmes. Elle me dit qu'elle était ce religieux bénédictin qui avait reçu ma confession une fois, et qu'il m'avait ordonné de fai

ainte communion, en faveur de laquelle Dieu lui avait permis de s'adresser à moi pour donner du soulagement dans ses peines. Il me demandait, pendant trois mois, tout ce que je pourrais faire et souffrir ; ce que lui ayant promis, après en avoir demandé la permission à ma Supérieure, il me dit que le sujet de ses grandes souffrances était d'abord qu'il avait préféré son propre intérêt à la gloire de Dieu, par trop d'attache à sa réputation ;... et le trop d'affection naturelle qu'il avait eue pour les créatures dans les entretiens spirituels, ce qui déplaisait beaucoup à Dieu.

“ Mais il me serait bien difficile de pouvoir exprimer ce que j'eus à souffrir pendant ces trois mois. Car il ne me quittait point, et du côté où il était, il me semblait le voir tout en feu, mais avec de si vives douleurs que j'étais obligée d'en gémir et pleurer presque continuellement. Et ma Supérieure, touchée de compassion, m'ordonnait de bonnes pénitences, surtout des disciplines ; car les peines et souffrances extérieures que l'on me faisait souffrir par charité, soulageaient beaucoup les autres que cette sainteté d'amour imprimait en moi comme un petit échantillon de ce qu'elle fait souffrir à ces pauvres âmes. Et au bout de trois mois je le vis d'une bien autre manière : tout comblé de joie et de gloire il s'en allait jouir de son bonheur éternel ; et, en me remerciant, il me dit qu'il me protégerait devant Dieu. J'étais tombée malade, et, comme ma souffrance cessa avec la sienne, je fus bientôt guérie.

“ Une autre fois, ayant vu une religieuse décédée depuis longtemps, elle me dit qu'elle souffrait beaucoup en purgatoire, mais que Dieu venait de lui faire souffrir une peine incomparable, qui était la vue d'une de ses parentes, précipitée dans l'enfer...

“ Elle me pressait si fort qu'elle ne me donnait point de repos, me disant incessamment : “ Priez Dieu pour moi ; offrez-lui vos souffrances unies à celles de Jésus-Christ pour soulager les miennes. Donnez moi tout ce que vous ferez jusqu'au premier vendredi de mai, où vous communiez pour moi. ” Ce que je fis avec le congé de ma Supérieure. Mais ma peine s'augmenta si fort, qu'elle m'accablait sans pouvoir trouver de soulagement ni de repos ; car l'obéissance m'ayant fait retenir pour en prendre, je ne fus pas sitôt au lit qu'il me semblait l'avoir proche de moi, me disant ces paroles : “ Te voilà donc dans ton lit, bien à ton aise : regarde-moi couchée

“ dans un lit de flammes, où je souffre des maux intolérables.”

“ Et me faisant voir cet horrible lit, qui me fait frémir toutes les fois que j’y pense, dont le dessous était des pointes aiguës qui étaient tout en feu et lui entraient dans la chair, elle me disait que c’était à cause de sa paresse et négligence à l’observance de ses règles, et de ses infidélités à Dieu. “ On me déchire le cœur avec des peignes de fer tout ardents, ce qui est ma plus cruelle douleur, pour les pensées de murmure contre mes Supérieures ; ma langue est mangée de vermine pour punir mes paroles contre la charité ; et pour mon peu de silence, voilà ma bouche tout ulcérée. Ah ! que je voudrais bien que toutes les âmes consacrées à Dieu me pussent voir dans cet horrible tourment ! Elles se garderaient bien de tomber dans les défauts qui me font tant souffrir. Un jour d’exactitude au silence de toute la Communauté guérirait ma bouche ulcérée. Un autre passé dans la pratique de la charité, sans faire aucune faute contre elle, guérirait ma langue. Un troisième passé sans faire aucun murmure ni désapprobement contre la Supérieure, guérirait mon cœur déchiré.”

“ Après avoir fait la communion qu’elle m’avait demandée, elle me dit que ses horribles tourments étaient bien diminués, mais qu’elle était encore pour longtemps en purgatoire, où elle souffrait les peines qui sont dues aux âmes qui ont été tièdes au service de Dieu. Je me trouvai affranchie de mes peines, qui, m’avait-elle dit, ne diminueraient point qu’elle ne fût soulagée.”

---

## CONGRÈS CATHOLIQUE DE PARIS.

---

### ÉTUDE SUR LE TIERS-ORDRE.

PAR N. DE KERVAL.

(Suite et fin.)

---

#### IV

Il a vingt ans, Messieurs, dans une contrée, alors en proie à toutes les fureurs de la démagogie, livrée pieds et poings à la toute puissance des Sociétés secrètes, il se trouva un homme qui voulut sauver son pays.

Formé par le Tiers-Ordre à la vaillance et à l'héroïsme, il sut ne reculer ni devant les obstacles, ni devant les dangers. Avec quelques Franciscains, ses confidents et ses amis, il déclara une guerre implacable, sans trêve ni merci, à la Franc-maçonnerie. La lutte fut longue et terrible, et, un jour, Garcia Moreno le Tertiaire, car c'était lui, tomba sous le poignard des sicaires... Mais il avait triomphé de la secte antichrétienne ; mais il avait rétabli le règne social de Jésus-Christ et il pouvait, en expirant, répéter, à bon droit, cette parole : " Dieu ne meurt pas ! "

Cet épisode, Messieurs, vous retrace, sous l'un de ses aspects, le rôle que doit jouer, de notre temps et dans notre patrie, le Tiers-Ordre de saint François. Le pape Léon XIII l'a bien compris ; il l'a proclamé solennellement, à la face du monde, dans son Encyclique "*humanum genus*" : " Il faut, a-t-il dit, propager et affermir le " Tiers-Ordre Franciscain avec un zèle infatigable ; car, " c'est par lui que peut être vaincue la contagion des Sociétés secrètes."

Répandre les bons livres, ceux surtout qui dévoilent les secrets et les turpitudes des Francs-Maçons, publier le personnel des Loges, refuser d'employer et de faire valoir les industriels et les commerçants affiliés à la secte ; voilà, sans doute, autant de moyens qu'il importe de mettre en œuvre, dans cette grande lutte, de l'issue de laquelle, on peut le dire, dépendent les destinées de notre pays. Mais ces moyens, toutefois, ne sauraient suffire ; ils demeureraient, à coup sûr, plus ou moins frappés de stérilité, sans une association organisée et agissante, ayant, elle aussi, son esprit, ses statuts et ses chefs.

On l'a dit et répété cent fois : l'union ici-bas fait la force. Isolés, les courages et les énergies faiblissent promptement ; les efforts se perdent dans le vague. Réunis, ils acquièrent une incalculable puissance... Mille chrétiens, si excellents qu'on les suppose, mais dispersés, resteront impuissants. Cinquante Francs-Maçons, coalisés, les tiendront facilement en échec et les courberont sous le joug. Mille fidèles, au contraire, rassemblés par l'association dans une paroisse de dix mille âmes. — mille Tertiaires, par exemple, n'ayant qu'une seule et même volonté. — deviendront un levier irrésistible pour le bien, un infranchissable obstacle aux entreprises du mal.

Or, quelle association pourrait-on rencontrer, ou inventer, qui fut plus radicalement hostile, plus directement

opposée, plus redoutable, en fin de compte, à la Franc-Maçonnerie, que le Tiers-Ordre ? Jugez plutôt.

La Franc-Maçonnerie embrasse toutes les conditions ; elle jette ses filets sataniques sur le jeune homme et le vieillard, sur la femme et l'enfant, sur le soldat et l'homme d'Etat, sur l'ouvrier et le patron ; le Tiers-Ordre reçoit, de même, dans son sein, l'homme de lettres et le magistrat, le riche propriétaire et l'humble travailleur, la jeune fille et l'épouse, le père de famille et l'adolescent. — La Franc-Maçonnerie a ses épreuves burlesques et coupables, ses odieux serments de haine contre Dieu et d'hostilité à l'Eglise ; le Tiers-Ordre a son noviciat, pendant lequel on se forme à la pratique des vertus Franciscaines ; il a sa " profession ", avec ses promesses de fidélité à la loi du Christ et à la règle. — La Franc-Maçonnerie a ses insignes symboliques, ses rites étranges et ses mots d'ordre ; le Tiers-Ordre à son habit, son rituel et son office. — La Franc-Maçonnerie a ses collectes et sa prétendue bienfaisance, ses perfidies et ses violences pour écarter le prêtre du chevet des mourants, ses funèbres saturnales et ses enterrements civils ; le Tiers-Ordre a sa caisse commune, ses aumônes aux Frères indigents, ses visites aux malades, ses pratiques de respect envers les morts. — La Franc-Maçonnerie a juré une guerre à outrance au vicaire de Jésus-Christ ; elle travaille à déchristianiser l'enfant et la femme ; elle propage, autour de lui, la corruption de sa morale indépendante et ses libres amours. Le Tertiaire professe une soumission absolue et sans réserve, à l'égard du pontife romain ; il faut que ses mœurs soient pures et sa vie exempte de tout désordre ; il faut qu'il bannisse de sa famille toute impiété et tout scandale. — La Franc-Maçon, dans ses loges, complot la ruine des âmes et la destruction de l'ordre social ; il a sa hiérarchie de fer, ses aréopages et ses conseils ténébreux ; il a ses cérémonies sacrilèges, ses sacrements diaboliques, ses agapes où il boit, avec la haine, l'ardeur de la vengeance et de l'assassinat. Le Tertiaire a ses supérieurs et ses " ministres ", ses discrétaires et ses assemblées mensuelles, où il se retrempe dans la prière et la fraternité évangélique ; il a, pour soutenir son courage et embrasser sa foi, les sacrements divins et la communion fréquente.

Sans doute, le Tiers-Ordre n'a ni complots à dissimuler dans l'ombre, ni mystères à cacher, ni rituels à tenir sous clef, comme la Franc-Maçonnerie ; c'est au grand jour qu'il poursuit le triomphe de la morale, de la vérité et de

la justice chrétiennes ; toutefois, un illustre tertiaire, Mgr de Ségur, a pu l'écrire, naguère, en toute vérité ; " Il est " à l'Église ce que la Franc-Maçonnerie est à la révolu- " tion. La révolution propage, tant qu'elle peut, son Tiers- " Ordre impie et ténébreux ; que la sainte Eglise ait la " joie de voir sa belle et pure Franc-Maçonnerie se propa- " ger de toute part et ranimer partout la vaillance, le " zèle et la charité... Répandre le Tiers-Ordre est de toutes " les œuvres celle qui peut, aujourd'hui, disputer le plus " efficacement la France aux sociétés secrètes et, par con- " séquent, à la révolution."

## V

Mais il est, par dessus tout, une arme formidable dont les destructeurs de la France chrétienne se servent, de nos jours, pour entasser ruines sur ruines et battre victorieusement en brèche les derniers remparts de notre société chancelante ... Cette arme, Messieurs, vous l'avez nommée déjà... c'est la presse, la presse impie et sans peur...

Chaque jour, des milliers de journaux, pénétrant dans toutes les familles, viennent saper par la base les principes les plus fondamentaux de l'ordre religieux et de l'ordre social, effacer les dernières notions de la vérité dans les âmes, jeter l'anarchie dans les esprits et la rébellion dans les cœurs.—Les uns allument le fanatisme de la libre pensée : les autres excitent un rire insensé et cynique contre ce qu'il y a de plus sacré sur la terre, et au ciel ; d'autres flattent perfidement tous les vices, fomentent toutes les passions, excitent toutes les turpitudes.— Chaque jour, des milliers de brochures enseignent effrontément à la foule que le devoir n'est qu'un mot, la conscience un préjugé, la vertu une sottise. Chaque jour, des milliers de romans et de feuilletons revêtent des plus séduisantes peintures la lubricité, la fornication, l'adultère ; chaque jour, des milliers d'écrits obscènes, sortis de l'officine des Francs-maçons et des juifs, viennent prêcher publiquement la réhabilitation, de la chair, l'émancipation de la femme, la liberté du divorce et de la prostitution... Quel peuple, quelle société, quelles institutions, quelles croyances, pourraient résister à cette propagande effroyable ?

Messieurs, le Vicaire de Jésus Christ a voulu, de nos jours, opposer cependant une digue à ce nouveau déluge

qui submerge le monde. C'est encore au Tiers-Ordre Franciscain qu'il a assigné ce rôle magnifique, par cette constitution " Misericors " qui doit amener les multitudes repentantes et régénérées aux pieds du Stigmatisé de l'Alverne.

Non seulement les Tertiaires, dit la nouvelle règle, ne doivent pas lire une mauvaise feuille, non seulement ils ne doivent pas laisser entrer dans leurs maisons les livres et les journaux qui peuvent porter la moindre atteinte à la vérité et à la vertu, mais ils doivent savoir user autour d'eux de leur autorité et de toute leur influence, ils doivent interdire sévèrement toute lecture dangereuse à leurs subordonnés.

Est-il besoin de vous redire les résultats que peuvent obtenir ces prescriptions, si simples, en apparence, et quelle transformation la diffusion, générale du Tiers-Ordre opérerait, sous ce rapport. Ce qui se passe déjà, en certains lieux, nous l'a prouvé jusqu'à l'évidence : le jour où les Tertiaires seront devenus le grand nombre, le jour où nos familles franciscaines auront en majorité, pour chefs, des pères et des mères tertiaires, fidèles à leur règle et pénétrés de son esprit ; le jour où, par milliers, dans toutes les villes, dans toutes les bourgades, des âmes généreuses organiseront, sous l'égide de saint François, une guerre silencieuse, mais implacable, à ces feuilles mondaines et licencieuses, à ces organes de l'anarchie et du vice, que je pourrais nommer ; le jour où, par centaines de mille, les citoyens enrôlés dans la milice sraphique leur fermeront impitoyablement leur porte ; le jour où, sentinelles vigilantes, les frères de la pénitence monteront partout la garde autour du foyer domestique, pour en éloigner sans pitié ces lâches ennemis de la patrie et de la foi ; ce jour-là, la presse antichrétienne, la presse anti-française verra s'anéantir sa puissance ; ce jour-là, l'armée de Satan aura subi une de ces défaites dont on se relève jamais.

## VI

Enfin, Messieurs, ne l'oublions pas, pour qu'un peuple se régénère, pour qu'une nation s'élève des bas-fonds du sensualisme et de la servitude jusqu'aux sommets du radieux, de l'héroïsme et de la liberté, il lui faut le secours de Dieu ; et ce secours s'obtient par la prière. Il lui faut, pour libérateur, le Christ vainqueur du péché, le Christ qui seul tient en ses mains les clefs de la mort et de la vie ;

or, le Christ, ici-bas, est présent dans son eucharistie. Il lui faut Marie, la vierge immaculée ; car elle est la mère de la miséricorde et du pardon. A un peuple qui a foulé aux pieds la croix et qui s'est souillé dans les orgies de la débauche, il faut enfin la pénitence, il faut l'expiation. Or, dans les plis de son drapeau, saint François apporte tout cela à la France.

Le Tertiaire, c'est l'homme de la prière, de la prière fervente et continuelle, de la prière qui intercède pour tous, embrassant, dans les étreintes de son amour, les justes et les pécheurs, les ennemis et les frères, les vivants et les morts, la cité et la patrie ; c'est l'homme de la prière, qui ne prie pas seulement en son nom, mais qui supplie au nom de l'Eglise, et qui arrache à Dieu, par ses saintes audaces, les foudres de sa justice et le glaive de son courroux.

Le Tertiaire, c'est l'homme de l'Eucharistie et de la communion fréquente. Sa Règle ne lui fait-elle pas un devoir d'assister, chaque jour, s'il le peut, au sacrifice de l'autel et de s'asseoir, tout au moins chaque mois, à la table sainte. Aussi, la diffusion du Tiers-Ordre, c'est la régénération rapide des paroisses ; c'est l'indifférence religieuse faisant place à la piété robuste et franche ; ce sont nos sanctuaires, trop longtemps désertés, nos églises si souvent solitaires, se remplissant de nouveau d'un peuple avide de Jésus hostie ; ce sont les hommes, les hommes en particulier,—reprenant le chemin de la maison de Dieu, bravant le respect humain et se nourrissant, au grand jour, du pain qui fait les chastes et les forts. Ce sont, en même temps, les œuvres de piété populaire, adorations nocturnes, confréries, processions du T.-S. Sacrement, communions réparatrices, retraites, etc., puisant une sève nouvelle et brûlant d'un plus vif éclat.

Par le Tiers-Ordre, Messieurs,—nous en avons plus d'un exemple,—des prêtres ont transformé, en quelques années, leurs paroisses, et opéré ce que, jusque-là, ni prédications, ni missions n'avaient pu faire...

Le Tertiaire, c'est le chevalier de Marie, de Marie qu'on n'invoque jamais en vain, de Marie en l'honneur de laquelle il récite, chaque jour, l'office de l'Eglise, ou la Salutation de l'Archange, de Marie, la Dame des Frères-Mineurs et la Reine du royaume des lys. Le Tiers-Ordre, enfin, c'est l'ordre de la Pénitence et de la réparation. Il offre un asile béni à ces âmes, saintement avides d'expiation, que d'impérieux devoirs ou d'insurmontables obsta-

cles retiennent au milieu du monde, loin des austérités du cloître ; il est le rendez-vous de ces victimes ignorées qui, par leurs mortifications et par leurs larmes, rachètent les prévarications du peuple, arrêtent les nations modernes sur la route de l'apostasie, apaisent la colère de Dieu et arrachent à sa miséricorde de nouveaux bienfaits.

Grâce à lui, toute chambre peut devenir une cellule, toute maison une Thébaïde ; grâce à lui, " la sainteté après avoir fleuri dans la solitude, s'épanouit sur les grands chemins." Or, Messieurs, ce qu'il faut, avant tout, à notre époque, ce qu'il faut surtout à notre France, un illustre prélat, l'une des gloires les plus brillantes du Tiers-Ordre au XIXe siècle, Mgr Freppel évêque d'Angers, le redisait naguère : ce sont des saints. Oui, " des saints, qui, par leurs vertus, raniment autour d'eux l'esprit de " sacrifice, relèvent le moral de la nation, inspirent l'a-  
" mour du devoir et deviennent une force, la plus sou-  
" veraine de toutes, en apparaissant, au milieu de nous,  
" comme des modèles de foi, d'abnégation, de dévoue-  
" ment à la religion et à la patrie." (1)

Vous étonnerez-vous, maintenant, Messieurs, d'entendre le Pape répéter sans cesse que le Tiers-Ordre, à notre époque, est fait pour la multitude. Vous étonnerez-vous de cette parole de Léon XIII à l'évêque de Marseille : " C'est par le Tiers-Ordre de saint François que je veux sauver la France ! " Vous étonnerez-vous de ce que le vicaire de Jésus-Christ a prononcé, dans la même circonstance, cette déclaration formelle : " C'est une inspiration céleste qui nous a poussé, dès les débuts de notre pontificat, à invoquer saint François comme protecteur " dans les misères du temps où nous vivons, et à montrer " que, dans son Tiers-Ordre, se trouve le remède qui doit guérir la société. " (2)

Ne semble-t-il pas que Léon XIII, comme autrefois Innocent, III, en des jours de suprêmes angoisses, ait entrevu le Patriarche des pauvres soutenant de ses épaules l'Eglise et le monde chrétien ? Ne semble-t-il pas qu'il ait entendu un écho de cette voix du crucifix qui criait au mendiant d'Assise : " Va, François, hâte-toi, répare ma maison qui tombe en ruines ! "

Messieurs, quelles conclusions pratiques devons-nous tirer de ce qui précède ?

(1) Mgr Freppel : *Eloge funèbre du général de Sonis*.

(2) Audience du 13 décembre 1884.

'Tout d'abord, embrasser le Tiers-Ordre, nous former à sa règle ; nous pénétrer, de plus en plus, de son esprit.

En second lieu, travailler de tout notre pouvoir, par nos conversations, par nos discours, par nos écrits, à le faire connaître autour de nous ; en exposer souvent la nature, les avantages et les bienfaits ; dissiper les préjugés et les erreurs que, parfois, l'ignorance, la mauvaise foi, la jalousie ont répandus à son sujet, exhorter, sans relâche, nos parents, nos amis, nos concitoyens à en revêtir les livrées et à en grossir les rangs. Enfin nous concerter avec les pasteurs des âmes, avec les religieux de saint François surtout, pour parvenir à fonder et à organiser des congrégations et des Fraternités là où il n'y en a pas encore.—A l'œuvre donc, Messieurs, ! Vous l'avez-vu, le Tiers-Ordre c'est Jésus-Christ roi. Impossible de mieux lever un étendard qui soit le contre-étendard de la révolution. En arborant le drapeau du séraphin d'Assise, nous renversons tout ce qu'il faut renverser et nous réédifions tout ce qu'il faut mettre à la place.

A l'œuvre donc ! Dieu le veut ! Comme autrefois Urbain II suscitait la croisade, Léon XIII nous invite à prendre la croix, à la serrer sur notre poitrine, à la faire, en tout lieu, resplendir et triompher par le Tiers-Ordre dans la vie publique et dans la vie privée, au foyer domestique, à l'atelier, à l'usine, à l'école, dans nos lois et au sommet de nos institutions.

A l'œuvre donc ! Dieu le veut ; et la France nous le demande. Notre vieille et glorieuse mère sortira radieuse de son tombeau, le jour où le Tiers-Ordre aura brisé ses chaînes...Ce jour là, oui, messieurs, ce sera la résurrection de la patrie... Et cette France, régénérée, rentrant dans son rôle de fille aînée de l'Eglise, redeviendra la grande France d'autrefois ; elle reprendra sa place à la tête des nations catholiques, pour diriger la marche de l'humanité dans ses voies providentielles... Puisse, Messieurs, ce siècle qui a exalté si insolemment " les droits de l'homme", finir, grâce au Tiers-Ordre, par une solennelle proclamation " des droits de Dieu" sur les hommes et sur les peuples...Puisse-t-il, grâce au Tiers-Ordre, voir la réconciliation loyale de la " France moderne " avec l'immortelle Eglise... Puisse-t-il saluer l'avènement du XXe siècle, par le vieux cri de nos pères : , 'Vive le Christ qui aime les Francs !..."

## LE TIERS-ORDRE DE SAINT-FRANÇOIS D'ASSISE.

R. P. JULES, FRANCISCAIN.

*(Suite et fin.)*

Nous nous plaignons de l'influence pernicieuse de la mauvaise presse, à laquelle nous attribuons à bon droit, pour une large part, la dépravation des âmes. Nous encourageons la diffusion de la bonne presse. Mais voyez comme la règle du Tiers-Ordre est pratique ! "Ils ne laisseront pas entrer dans leur maison les livres et les journaux qui peuvent porter atteinte à la vertu, et ils en interdiront la lecture à leurs subordonnés", prescription *du devoir vis-à-vis des subordonnés, du zèle vis-à-vis des autres personnes*. Je connais des Tertiaires qui font la chasse aux mauvais journaux comme on la fait aux animaux nuisibles (1).

Vous le voyez. Messieurs, le renouvellement de l'esprit chrétien, apportant avec lui tous ses fruits et ses bienfaits, la lutte efficace et triomphante contre le mal, tels sont les effets merveilleux du Tiers-Ordre qu'attend le grand Pontife qui gouverne l'Église. Et c'est pour cela que, tenant compte de la différence des temps, pesant bien toutes les circonstances afin que personne ne soit détournée par les difficultés de la pratique des vertus utiles, pour enlever tout prétexte au plus grand nombre d'âmes possible, de travailler à l'acquisition de la sainteté chrétienne par ce moyen, le grand Pape a voulu adoucir les prescriptions de la loi. Les conditions de la vie, des usages et les habitudes ayant changé avec le temps, la règle ne répondait plus à la pensée de son auteur, Elle était devenue difficile à appliquer et exigeait des dispenses. Aussi, dans la constitution *Misericors*, Léon XIII affirme que le Tiers-Ordre est accessible à chacun, "il a été institué et disposé pour la multitude." Quiconque veut vivre en vrai chrétien, peut entrer dans le Tiers-Ordre. Dès l'âge de 14 ans, il y entrera avec avantage, car au lieu d'assumer de nouvelles responsabilités, il ne fera que trouver le moyen d'accom-

(1) On peut distinguer les Tertiaires *responsables* et les Tertiaires *influent*s : les Tertiaires *responsables*, pères, mères, chefs d'atelier, maîtres...etc., sont obligés en *conscience* de fermer la porte de leur maison à la mauvaise presse. Les Tertiaires *influent*s, amis, frères, sœurs, parents, etc... *par charité* doivent user de toute leur influence pour combattre les mauvaises lectures.

plir plus facilement les obligations contractées au baptême (1).

Comme je le dis en commençant, beaucoup d'hommes, cependant, excellents d'ailleurs, refusent de s'affilier au T.-O. et si, sur les instances réitérées du Pape, il y a eu un certain mouvement que nous ne devons pas méconnaître, il est loin d'être aussi général que le souhaite le Souverain Pontife, et il n'est pas comparable à ce mouvement qui s'est opéré en Italie, par exemple.

Au dernier moment, j'ai eu la pensée de questionner plusieurs de mes Frères, répandus sur divers points de la France ; je viens de recevoir leurs appréciations : j'ai été frappé de l'unanimité de leurs réponses. A cette demande : " Quels obstacles rencontre le T. O. pour sa diffusion dans la classe dirigeante ? " ils répondent :

1<sup>o</sup> On ne veut pas se gêner ; on préfère un christianisme plus conciliant qui admet un peu de tout, qui permet à la fois de fréquenter le théâtre et les réunions pieuses, qui associe le bal et la communion, même fréquente. Ce christianisme adouci, qui a surtout horreur de la pénitence et de la mortification, et qui a mille prétextes, voire même les conseils du médecin, pour mettre de côté, *a priori*, les lois, si tempérées cependant aujourd'hui, du jeûne et de l'abstinence.

Messieurs, de ces chrétiens, il y en a beaucoup de nos jours, vous en penserez ce que vous voudrez ; pour moi, j'ai de la peine à voir en eux de fervents disciples de l'Evangile (2).

2<sup>o</sup> Beaucoup dédaignent le T.-O. par orgueil, n'en veulent pas par respect humain. " On ne veut pas se mêler avec tout le monde. " On me signale une ville, et ce n'est pas la seule, où, sous la direction des mêmes prêtres, se

(1) Je demande humblement l'habit du Tiers-Ordre de la Pénitence, pour obtenir plus facilement (*facilius*) par là, le salut éternel. (Cérémonie de la Vêture.)

(2) La France, disait Léon XIII, dans une audience donnée à un groupe de Français, en janvier 1883, " la France ne sera pas encore sauvée, J'ignore ce que la politique des hommes amènera, mais le doigt de Dieu n'y sera pour rien. Ceux que vous appelez les *conservateurs* ne font rien en général pour Dieu. Voilà le carnaval qui commence, ne sont-ils pas tout au plaisir ? Ont-ils fait à Dieu le sacrifice d'une seule jouissance ? Donnent-ils une soirée de moins ? Les dames françaises ont-elles sacrifié un seul tour de valse ? La plupart des catholiques de France, a dit Léon XIII, en terminant, ne sont avec Dieu, l'Eglise et le Pape que dans les questions ou Dieu, l'Eglise et le Pape sont pour eux ", (*Univers*, janvier 1883. Correspondance de Rome.)

trouvent, à la fois, deux associations de mères chrétiennes, une pour la classe élevée, l'autre pour les pauvres ; il en est de même pour les congrégations des enfants de Marie. Pourrait-on reconnaître là les caractères de l'esprit chrétien ? Non, Messieurs. *Tandis qu'il était riche, iv. S. J. C. s'est fait pauvre pour l'amour de nous ; tandis qu'il ne connaissait pas le péché, il s'est fait péché pour nous.* Faisons disparaître ces distinctions de castes et faisons-nous remarquer, comme dit Léon XIII, dans la loi du T.-O., par la pratique de la vertu, et non par ces scandaleuses toilettes qui entretiennent la légèreté, développent la vanité, excitent les passions chez soi et dans les autres et sont une provocation permanente à la haine et à l'envie.

Il est une ville où, après les recommandations de Léon XIII, le R. P. Gardien essaya un mouvement pour fonder une fraternité d'hommes. Le premier élan fut consolant et plein d'espérances ; mais, bientôt après, et parallèlement, fut tentée une congrégation d'Enfants de Marie pour les "Messieurs de la haute société". Qu'advint-il ? Plusieurs hommes influents qu'on espérait voir entrer dans le T.-O., se contentèrent de cette congrégation. Ils furent vite persuadés que le T.-O. était trop austère, avait un caractère trop monastique, et se pliait moins facilement aux exigences de leur position sociale. Presque tous les Tertiaires furent sollicités d'en faire partie et plusieurs ne persévérèrent pas dans le T.-O. Le résultat évident, à l'heure présente, c'est que la fraternité du T.-O. végète là où l'un pouvait espérer, sans trop de présomption, une fraternité sérieuse et capable d'exercer une influence vraiment sociale. Quant à la congrégation, elle procure à ses membres quelques exercices de piété en commun, mais sans effet social. Deux fois par mois, on se réunit pour une messe le dimanche. Peut-être même vaudrait-il mieux, pour l'édification publique, qu'on les vit communier dans leur église paroissiale. Il est écrit *qu'il est plus facile à un chameau de passer par le trou de l'aiguille qu'au riche d'entrer dans le royaume des cieux.* (Luc. XVII, 25). Et cependant, il est à souhaiter que les riches puissent aussi se sauver mais pour cela, il faut qu'ils se fassent humbles et petits. Je ne puis pas refaire l'Évangile : *Si vous ne devenez semblables à de petits enfants, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux* (Math. XVIII, 3).

Un prêtre éminent, aujourd'hui humble et bien modeste curé de campagne, me disait que, depuis 66 ans, il était le seul persévérant de son catéchisme de persévérance.

L'un des plus grands obstacles, dit-il, qu'il rencontre, c'est que les jeunes personnes élevées dans les couvents de la ville voisine, membres honoraires de l'association des Enfants de Marie, dédaignent l'association du village, et moyennant une retraite annuelle, comme anciennes élèves, se croient d'une condition supérieure ; en dehors de la messe, le dimanche, elles se dispensent facilement de suivre les autres exercices de la paroisse, et sont loin de donner l'exemple de la modestie et de la simplicité, lorsqu'elles n'aggravent pas la situation par certaines lectures qu'elles font et par les lectures qu'elles inspirent et fournissent aux autres. Le T.O. remédiera à tout cela. (1)

Votre assemblée. Messieurs, donnerait un résultat immense si, conformément au désir formel de Léon XIII, elle provoquait vers le Tiers-Ordre un mouvement général des âmes qui ont quelque souci de leur salut, du salut du prochain et de la régénération de notre chère France.

Je ne puis mieux faire que de terminer par les paroles même du Souverain Pontife, auxquelles je viens de faire allusion : " Appliquez-vous, dit Léon XIII aux évêques, " appliquez-vous à faire connaître et estimer à sa valeur " le Tiers-Ordre ; veillez à ce que ceux qui ont la charge " des âmes enseignent soigneusement ce qu'il est, com- " bien il est accessible à chacun, de quels privilèges il " jouit pour le salut des âmes et quelle utilité il promet " pour les individus et la société en général...Plaise à " Dieu que les populations chrétiennes accourent à la " règle du Tiers-Ordre avec autant d'ardeur et en aussi " grand nombre qu'elles accouraient autrefois, à l'envi, " auprès de Saint François lui-même." (*Auspicato*)

(1) Un religieux très zélé parlait ainsi (1888) : " Je comprends que les messieurs et les grandes dames ne soient pas empressés à aller au T.O ; ils se trouveraient là en contact avec des savetiers et de pauvres cuisinières. Moi, j'ai fondé une congrégation pour la classe dirigeante exclusivement : je songe à en fonder une autre semblable pour la classe ouvrière, et ainsi suis-je sûr de réussir ; de même faudrait-il scinder le T.O. ! " Langage déplorable ! surtout dans ce siècle d'égalité ! surtout allant à l'encontre de l'esprit de fraternité qui est celui de la religion chrétienne. Aux premiers siècles de l'Eglise n'y avait-il pas une plus grande distance entre le patricien et l'affranchi ? et cependant *cor unum et anima una*. Orgueil ! orgueil ! qui vient même fausser le jugement de religieux éminents, qui, sans s'en apercevoir, subissent ainsi les inspirations de Lucifer et contrarient sans s'en douter les œuvres de Dieu.

## VŒUX ET RÉOLUTIONS.

Le Tiers-Ordre de Saint François étant un puissant remède aux maux de la société actuelle, pouvant lutter avec efficacité contre la pernicieuse influence des Sociétés secrètes, vérités proclamées avec une insistance marquée par le Pape Léon XIII,

Le Congrès émet le vœu :

1<sup>o</sup> Que dans les réunions catholiques, on s'applique à étudier le Tiers-Ordre pour le faire mieux connaître et réaliser ainsi les espérances que le Saint-Père a mises en lui pour la régénération sociale.

2<sup>o</sup> Que les hommes et les jeunes gens, soient spécialement invités à s'enrôler dans cette sainte milice.

## QUESTIONS SUR LE TIERS-ORDRE

DU SCAPULAIRE.—Cé que nous avons dit, dans notre conférence sur la Règle, des dimensions du scapulaire, nous attire quelques observations. Voici notre réponse : la Sacrée Congrégation, le 30 avril 1885, en répondant à une question ainsi posée : pour que les Tertiaires Franciscains jouissent des droits et privilèges accordés, suffit-il qu'ils portent un scapulaire de même forme et de même grandeur que les scapulaires des pieuses confréries ; a déclaré que le scapulaire de cette forme et de cette taille *suffisait*.

On nous oppose une réponse postérieure de la même Congrégation des indulgences (du 10 juin 1886) prescrivant, pour la dimension du scapulaire, de conserver l'usage établi dans le Tiers-Ordre. Cette réponse ne contredit nullement la première. Depuis très longtemps d'ailleurs le petit scapulaire (de la dimension des scapulaires du Mont Carmel) est en usage dans des pays entiers.

Un autre nous dit : Léon XIII ordonne dans la Règle que les Tertiaires portent le scapulaire suivant l'usage. Ils doivent donc porter le scapulaire *en usage dans le Tiers-Ordre*, c'est-à-dire le grand scapulaire. Outre que cette interprétation fait dire au Saint-Père tout à la fois que le scapulaire doit être grand et petit, nous croyons qu'il faut traduire : suivant l'usage, les Tertiaires porteront le scapulaire et le cordon.

Néanmoins, nous sommes tout à fait de l'avis de notre honorable contradicteur, et nous l'avons dit clairement dans notre conférence : le petit scapulaire *suffit*, mais un

Tertiaire qui s'arrête au suffisant, sans autre motif que celui-là : "c'est suffisant," pourra bien n'être jamais un véritable Tertiaire, c'est-à-dire, autant que le permet la faiblesse de notre nature, un fils semblable à son séraphique Père.

FR. ED.

—(Annales françaises.)

## CHRONIQUE

*Tiers-Ordre à Trois-Rivières.*—La fête de St François d'Assises a été célébrée en cette ville, par une réunion des Fraternités du Tiers-Ordre à laquelle le R. Père Fulcran-Marie a prononcé un éloquent sermon de circonstance. Mgr des Trois-Rivières assistait à l'office et a donné la bénédiction du Saint Sacrement.

*Baptême d'un notable Carian.*—Mgr Bigandet, des Missions Étrangères de Paris, vicaire apostolique de la Birmanie méridionale, écrit de Rangoon, à MM. les directeurs de l'Œuvre de la Propagation de la Foi :

"Dans ma mission, le nombre des baptêmes d'adultes païens, quoique un peu inférieur à celui de l'année dernière, est cependant des plus consolants. Dans la plupart des districts, le mouvement des populations vers notre sainte religion semble s'accroître d'une manière remarquable, et tout fait espérer que nous aurons pour l'année prochaine une abondante récolte.

"Permettez-moi de vous signaler un fait qui s'est passé dans le courant de cette année. Un Carian, homme influent et intelligent, désirait abandonner la religion birmane qu'il avait suivie jusque-là. Les anabaptistes cherchaient par tous les moyens à l'attirer dans leur parti. Il leur répondit :

"—Je veux abjurer les erreurs du bouddhisme ; mais avant de me faire anabaptiste, je veux savoir si le catholicisme n'est pas meilleur que votre religion. Je vais donc avant tout consulter le prêtre de Kanatzogon. Je prendrai ensuite ma décision.

"Il alla trouver le prêtre de cette localité et lui demanda :

"—Quelle est la plus ancienne des deux croyances religieuses : le catholicisme ou le culte des anabaptistes ?

"Le prêtre répondit :

"—Notre religion date de près de dix-neuf cents ans ; celle des anabaptistes ou protestants date à peine de quatre cents ans.

"Le Carian reprit :

"—S'il en est ainsi, les protestants se sont séparés de vous, ils ont abandonné l'ancienne Eglise : par conséquent, je ne puis me joindre à eux, moi, je veux appartenir à l'ancienne Eglise. Je vais, avec dix familles qui me suivent, donner mon nom et les leurs pour le catéchuménat.

"Il a tenu parole, et déjà il est baptisé avec tous ses suivants.

"J'ai constaté aussi un fait très consolant dans les rapports particuliers de mes confrères. C'est que l'esprit religieux s'affirme d'une manière plus frappante que par le passé. Les offices de l'Eglise sont suivis par un plus grand nombre de fidèles qu'auparavant. Les sacrements sont plus fréquentés. Tout porte à espérer que ce progrès ne fera qu'augmenter."

*R. P. Frédéric, à la Pointe-du-Lac.*—Le R. P. Frédéric a prêché au commencement du mois, une retraite à la Pointe du Lac.

L'empressement avec lequel les habits de la paroisse, et des paroisses environnantes, ont suivi les exercices de la retraite, est un témoignage éclatant du zèle que tous avaient d'entendre la parole de Dieu chanté par un fils de St-François.

Pour nous, humbles tertiaires, pendant que nos frères aînés travaillent avec tant d'ardeur au champ du Père de famille faisons notre part, sinon par nos paroles, du moins par nos exemples.

*Jérusalem.*—Nous empruntons au *Pèlerin de Paray-le-Monial* :—*Pour sauver notre Patrie, il faut, avant tout, guérir les âmes et incliner les cœurs vers le bien..... Celle lumière, celle grâce ne peut venir que du Ciel, et on ne l'obtiendra que par la prière, et la pénitence.....*

Dans ce but, les pauvres religieuses de Ste-Claire, dont l'œuvre particulière est la *prière, la pénitence, la réparation, l'immolation*, viennent d'ouvrir à Jérusalem un nouveau foyer de prière, de supplication pour obtenir de Dieu la *conversion de tous les pécheurs de la terre.....*

Ici, à Jérusalem, où notre doux Jésus a donné son sang pour le salut de tous, leurs cœurs espèrent davantage... Au pied de ce Calvaire ensanglanté par le Dieu fait Homme, au souvenir du Cœur de Jésus entr'ouvert en ce lieu même, les filles du séraphique François d'Assise ressentent les ardeurs d'une charité croissante pour la conversion de leurs frères égarés, des peuples infidèles et de leur pauvre France...

Elles prient les âmes pieuses et leurs frères et leurs sœurs en St-François de partager leur apostolat, en s'unissant tous les jours, à *irois heures, au grand cri que poussa Notre-Seigneur sur la Croix*, demandant à notre Rédempteur miséricorde pour tous les pécheurs de la terre.

Les personnes qui auront quelques intentions particulières pourront les leur communiquer ; elles les présenteront, de tout leur cœur, à Jésus Crucifié.....

Recevez, je vous prie, leur bien sincère gratitude et leur plus religieux respect,

L'ABBESSE DE STE-CLAIRE DE JÉRUSALEM,

Vu et approuvé :

PAR MON LE PATRIARCHE DE JÉRUSALEM.

*P. S.*—Les religieuses de Ste-Claire de Jérusalem se recommandent à votre charité pour la construction de leur chapelle dédiée, dans la Villo-Sainte, à *Jésus Pénitent* et pour le soutien de leur existence, à Nazareth et à Jérusalem.

*Esprit de pauvreté.*—Seigneur Jésus, si la pauvreté est la reine des vertus, c'est que vous en avez fait votre épouse. De son côté, elle s'est attachée à vous avec une inviolable fidélité. C'est elle qui vous reçut dans la crèche et dans l'étable, et tandis que vous demeuriez dans le monde, elle vous a retranché toutes choses, jusqu'à ne pas vous laisser où reposer votre tête. Lorsque vous avez engagé le combat de notre rédemption, elle se tint à vos côtés, comme un écuyer inséparable, pendant les luttes de votre Passion. Vos disciples se retiraient et vous reniaient, elle ne vous abandonna pas. Vo-

tre Mère elle-même ne pouvait arriver jusqu'à vous à cause de la hauteur de la croix, mais notre dame la pauvreté vint à vous avec toute sa suite de privations, elle s'unit intimement avec vous par la souffrance. Elle ne prit pas le temps de polir votre croix ni même de la façonner grossièrement. Elle ne forgea pas les clous en nombre suffisant pour vos blessures ; elle en prépara seulement trois grossiers, rudes et obtus, propres à aider votre supplice. Tandis que vous étiez consumé par les ardeurs de la soif, elle vous assista pour empêcher qu'il fût possible d'avoir un peu d'eau. Vous avez rendu l'esprit au milieu des embrassements étroits de cette épouse. Toujours persévérante, elle présida aux dispositions de votre sépulture, et elle ne vous permit pas d'avoir un tombeau, des parfums et un linceul autrement qu'à titre d'emprunt. Cette très sainte épouse fut également présente à votre résurrection ; en sortant du tombeau vous y laissiez tout ce que vous aviez emprunté et que l'on vous avait donné. Vous l'avez emmenée au ciel en quittant tout ce qui est de ce monde ; puis vous avez remis à notre dame la Pauvreté le sceau du royaume des cieux pour en marquer les élus qui désirent avancer dans le chemin de la perfection.

(*Saint-François.*)

---

## LÉGENDE BIBLIQUE.

### LE RETOUR DE SAÛL.

#### I.

(*Suite.*)

—Le voilà devant vous, répondirent-elles ; allez le trouver promptement : il est venu à Suph aujourd'hui parce que le peuple offre un sacrifice, c'est le Voyant qui doit bénir l'hostie, et quoique l'heure du repas du soir soit arrivée, ils ne mangeront pas avant que le prophète n'ait béni l'holocauste.

Ils montèrent donc vers Suph, et voici que le Voyant qui gravissait aussi la colline, s'arrêta tout à coup, et ce vieillard descendit le chemin et d'un pas empressé il alla audevant du jeune voyageur.

#### II.

Samuel, devenu vieux, avait établi ses fils Abiu et Joël pour juges du peuple d'Israël ; mais ils ne marchèrent point dans ses voies, ils se laissèrent corrompre par l'avarice, ils acceptèrent des présents et ils rendirent des jugements iniques.

Alors les Anciens d'Israël s'étant assemblés vinrent trouver Samuel à Ramatha. Ils lui dirent : Vous voyez

que vous êtes devenu vieux et que vos enfants sont injustes. Etablissez donc sur nous un roi comme en ont tous les peuples, afin qu'il nous juge et qu'il nous protège.

Cette proposition déplut à Samuel. Mais ce vieillard équitable, cet homme intègre, ce fidèle serviteur de Dieu, pria le Seigneur de lui inspirer une bonne résolution.

“Faites, lui dit le Seigneur, ce que demandent les Anciens d'Israël et donnez-leur un roi”, et Samuel annonça au peuple qu'il leur choisirait un roi.

Dieu apparut encore au prophète Samuel et il lui dit :

“Demain à cette même heure, quand le soleil descendra derrière les collines de l'occident, je vous enverrai un homme de la tribu de Benjamin que vous sacrerez pour être le chef du peuple d'Israël, et il sauvera mon peuple de la main des Philistins.”

Or le soleil descendait derrière les collines à l'occident de Suph.

Et tout à coup une voix se fit entendre dans les cieux :

“Samuel, disait-elle, retourne la tête, voici le roi d'Israël.” C'est alors que le vénérable prophète, s'étant retourné, aperçut Saül et que descendant le chemin il alla à la rencontre de l'élu du seigneur.

Saül s'inclina devant le vieillard et lui adressa la parole :

—Je vous prie de me dire où est la maison du Voyant ?

—C'est moi, répondit Samuel, qui suis le Voyant ; montez avec moi et je vous apprendrai plus encore que ce que vous désirez savoir.

Et Samuel marcha à la gauche de Saül, lui prodiguant les marques du plus grand respect.

Quand ils entrèrent dans la maison du prophète, tous les serviteurs du maître s'empressèrent autour du jeune homme. On lui lava les pieds, on prit ses vêtements et on le couvrit de vêtements nouveaux de fin lin brodés d'or, on parfuma ses cheveux, puis on l'introduisit dans la salle du festin, où la première place lui fut donnée au-dessus des trente convives de Samuel.

La nuit étant venue on le conduisit sur la terrasse de la maison où, à cause de la grande chaleur, une couche était préparée pour lui sous l'abri d'une tente aux rideaux relevés.

Et le serviteur de Saül ne savait que penser d'un tel accueil, il était surpris des marques de respect prodiguées à son maître étranger au pays et inconnu de ses habitants.

Le lendemain, Samuel montant sur la terrasse appela

Saül. Le jour commençait à paraître, mais le jeune homme dormait encore. Il s'éveilla et il descendit, puis ayant pris quelque nourriture avec lui, Samuel lui dit : Partons, que je vous reconduise sur le chemin.

• Comme il descendait la colline et qu'ils arrivaient à un endroit solitaire :

—Eloignez votre serviteur et demeurez près de moi, dit Samuel à Saül ; le moment est venu de vous révéler la volonté de Dieu.

Et comme Saül s'inclinait avec respect devant le vieillard, celui-ci prit une petite fiole d'huile consacrée et il la répandit sur la tête du jeune homme.

—C'est le Seigneur, lui dit-il, qui, par cette onction, vous sacre roi de son peuple ; vous délivrerez ce peuple de ses ennemis et vous le conduirez à ses destinées. Allez maintenant vers votre père, il a retrouvé les ânesses que vous cherchiez, mais il est inquiet de vous qu'il ne voit pas revenir.

Saül s'inclina devant le vieillard, et l'ayant quitté il rejoignit son serviteur.

### III.

Le prophète ayant assemblé le peuple annonça qu'il allait lui choisir un roi, et ayant tiré au sort parmi les douze tribus, le sort désigna celle de Benjamin, puis ayant tiré au sort entre les familles de Benjamin, la famille de Metri fut désignée, et la troisième fois le hasard désigna, dans la famille de Metri, la branche de Cis, et dans celle-ci, Saül. Ainsi l'arrêt du sort fut conforme à celui du Seigneur, ou plutôt le Seigneur guida la main de Samuel dans cette élection, où le sort seul semblait être le maître des destinées.

Alors le peuple et les soldats acclamaient roi le fils de Cis de Gabaa. Ils allèrent le chercher, le mirent à leur tête et se montrèrent fiers d'avoir pour chef un homme si grand, si bien fait et si beau, que la nature même semblait l'avoir élevé au-dessus des autres hommes.

(A continuer.)

---

HEUREUX celui qui aime son frère, alors qu'il est loin, non moins que quand il est auprès de lui, et qui ne dirait pas de lui une chose que la charité l'empêcherait de dire en sa présence.—S. François.

## LA CROIX DU CIMETIÈRE

Voyez la grande Croix qui groupe à l'entour d'elle  
Les mille croix des morts, et tend son bras sacré  
Pour les mieux réunir, comme un pasteur fidèle  
Aime de ses brebis à se voir entouré.

De l'espoir des chrétiens elle est le grand symbole.  
Et la foi l'a plantée en ce lugubre seuil :  
La veuve, l'orphelin, ont donné leur obole  
Pour dresser cette Croix qui console le deuil.

Cette Croix doit garder les vivants des alarmes,  
D'une vie à venir gage religieux,  
Elle doit sur la terre essuyer bien des larmes.  
Et, sous la faux du temps, faire songer aux cieux.

Comme ils passent les morts dans l'oubli de la terre :  
L'herbe croît ; puis, plus rien ! pas même un souvenir !  
Mais pour nos yeux voilés s'ils vont dans le mystère,  
Ils sont comme un levain pour le jour à venir.

Il viendra ce grand jour ! Rayonnante de gloire,  
Car le Juge a voulu triompher par la Croix,  
La Croix apparaîtra gage de la victoire,  
Triomphant de la mort pour la seconde fois.

Salut à toi, symbole, éclatante lumière !  
Sois mon drapeau ! Qu'importe aux ravages du temps  
Que je cède ? Qu'importe une vie éphémère ?  
Par delà les tombeaux, je regarde et j'attends !

Au marin dont les vents ont déchiré la voile,  
Qui voit autour de lui les écueils et la mort,  
Il reste une espérance ; il lui reste une étoile :  
Il la voit et sourit... il atteindra le port.

La Croix, elle est scellée à la pierre angulaire,  
Elle tient le sommet de l'éternel rocher ;  
La Croix, elle est un phare à la barque de Pierre.  
Les vents grondent en vain... Il sourit, le nocher.

Insensés qui sur elle aiguissent le blasphème,  
Bientôt ils passeront, dans l'ombre de leurs jours.  
Ses ennemis, hélas ! garderont l'anathème,  
Et la Croix après eux resplendira toujours.

GEORGES THOLIN.